

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 50142

Numéro SIREN : 448 810 291

Nom ou dénomination : AB INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2018 sous le numéro de dépôt A2018/004968

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
SAINT-ETIENNE



655803

Dénomination : AB INGENIERIE
Adresse : 113 avenue du 8 Mai 1945 42340 Veauché -FRANCE-
n° de gestion : 2003B50142
n° d'identification : 448 810 291
n° de dépôt : A2018/004968
Date du dépôt : 20/07/2018

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du
16/07/2018



655803

SAS CABINET MEYRIEUX & ASSOCIÉS

*Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes*

038 50142

24 JUL 2019

N° d'ordre 4968
Date de l'acte

SARL AB INGENIERIE

**113 AVENUE DU 8 MAI 1945
42340 VEAUCHE**

Marc JOLIVET

*Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes*

Gilles DOUROUX

*Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes*

18, Boulevard de Belgique
BP 255
42301 ROANNE

Tél. 04 77 71 67 02
Fax 04 77 71 67 68

cabinetmeyrieux@cabinetmeyrieux.fr
www.cabinetmeyrieux.fr

Bureau secondaire :

38, rue de Clermont
42130 BOËN-SUR-LIGNON
Tél. 04 77 97 51 05

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA

TRANSFORMATION SUR LA

TRANSFORMATION DE LA SARL

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE



SAS CABINET MEYRIEUX & ASSOCIÉS

*Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes*

SARL AB INGENIERIE

113 AVENUE DU 8 MAI 1945
42340 VEAUCHE

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

(Assemblée Générale Extraordinaire du 27 AOUT 2018)

Marc JOLIVET
*Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes*

Gilles DOUROUX
*Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes*

18, Boulevard de Belgique
BP 255
42301 ROANNE

Tel. 04 77 71 67 02
Fax 04 77 71 67 68

cabinetmeyrieux@cabinetmeyrieux.fr
www.cabinetmeyrieux.fr

Bureau secondaire :
38, rue de Clermont
42130 BOËN-SUR-LIGNON
Tel. 04 77 97 51 05

En notre qualité de Commissaire à la transformation suivant décision unanime des associés, et conformément aux dispositions de l'article L.224-3 et L.223-43 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur la transformation de votre société en Société par Actions Simplifiée.

Par proposition de votre Assemblée Générale en date du 27 AOUT 2018, il est envisagé la transformation de votre Société en Société par Actions Simplifiée ; cette transformation qui s'effectuerait sans création d'un être moral n'aurait également aucun changement dans la forme et la répartition des droits sociaux.

Nos contrôles, afin d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social et les avantages éventuels particuliers, ont porté sur :

- les derniers comptes annuels établis au **31 DECEMBRE 2017** arrêtés par le gérant et qui ont été approuvés par les associés lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 15 juin 2018.

Conformément aux normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, nos diligences ont été effectuées dans le cadre d'un examen limité complété de contrôles particuliers.

Dans le cadre de l'opération de transformation de votre Société en Société par Actions Simplifiée :

- nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social
- le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social
- nous n'avons pas été informés ni n'avons constaté d'avantages particuliers.
- Nous nous sommes assurés que la distribution de dividendes décidée en date du 15/06/2018 ne remettait pas en cause la faisabilité de la transformation.

La situation nette de votre entreprise au 31 DECEMBRE 2017 s'établissait comme suit :

- capital social	8 000 €
- capitaux propres	1 220 497 €

Les perspectives de l'exercice en cours telles qu'elles peuvent être approchées à ce jour ne remettent pas en cause la situation de votre entreprise arrêtée au 31 décembre 2017, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

On rappelle toutefois la décision de distribution de dividendes de 150 000 € en 2018 qui ne remet pas en cause le fait que les fonds propres soient supérieurs au capital.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observations de notre part.

Fait à Roanne, le seize juillet deux mille dix huit.

Le Commissaire aux Comptes à la Transformation,
S.A.S CABINET GUY MEYRIEUX
Le Directeur Général
Marc JOLIVET

Désignation de l'entreprise : <u>SARL AB INGENIERIE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>113 AVENUE DU 08 MAI 1945</u>		42340 VEAUCHE	
Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>44881029100022</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le <u>31/12/2017</u>	
		N-1 <u>31/12/2016</u>	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Revenus : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		Créances : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		SAS CABINET MEYRIEUX & ASSOCIÉS	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANT Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AB INGENIERIE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :8.000.....)	DA	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	35 500	35 500
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 007 038	963 762
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	169 159	93 277
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 220 497	1 101 338
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	38 461	15 478
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	26 879	35 328
	Dettes fiscales et sociales	DY	125 606	97 594
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	190 946	148 400
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 411 443	1 249 738
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	190 946	148 400
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AB INGENIERIE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENOIS

QUADRATUS Informatique

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	48		42
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			1 200
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	48		1 242
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 249		1 616
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			14 715
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 249		16 331
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 200)		(15 089)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	70 391		34 589
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	930 745		874 831
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	761 586		781 554
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	169 159		93 277
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG	40		40
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		BQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	1 775		6 169
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	75 763		73 041
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 75 763				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
REGUL DIVERSES					8
AMENDES PENALES			181		
FRANCHISE SINISTRE			1 068		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs
REGUL CAP					40

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.